

## Fiche action n°5

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Déployer des actions de prévention des addictions auprès des jeunes du Pays Graylois</b>
<b>Copilotes</b>	<b>ARS – PAYS GRAYLOIS</b>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Réduire les inégalités territoriales en santé</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Améliorer la santé des jeunes
<b>Parcours/Projet Prioritaire ARS</b>	<b>PARCOURS ADDICTIONS</b>
<b>Enjeu de l'action</b>	Par un ensemble d'actions menées en différents lieux, avec l'implication de multiples acteurs du terrain, sensibiliser les jeunes à la problématique des conduites addictives, développer leurs compétences psycho-sociales.
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Développer les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC).</u></li> <li>• <u>Participer au fonctionnement de la Maison de l'Adolescence de Gray</u> : mise à disposition d'un temps de travailleur social pour les permanences d'accueil et participation à des actions collectives (groupes de parole...).</li> <li>• <u>Former les professionnels en contact avec les jeunes</u> : Organiser une session de formation annuelle (2 jours + 1 journée bilan) à destination des professionnels du territoire en contact avec des jeunes : adulte-relais du QPV, animateurs de jeunes, maison des associations, Cap Gray, Mission Locale, associations sportives.</li> <li>• <u>Rédiger et diffuser une charte de bonne conduite</u> auprès des associations en lien avec les jeunes : en engageant les signataires à réaliser une fois par an une action de prévention en faveur des jeunes.</li> <li>• <u>Actions de prévention sur le festival ROLLING SAÔNE</u> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Sensibilisation à l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs : rencontre des bénévoles affectés à la buvette en amont du festival. Rappel de la loi et niveau de responsabilité.</li> <li>→ Extension des maraudes au terrain de camping proche, où les jeunes s'alcoolisent avant l'entrée. Mettre en place un binôme supplémentaire.</li> <li>→ Distribution de casques et bouchons d'oreille (en priorisant les jeunes enfants, nombreux)</li> <li>→ Actions de sensibilisation en amont du festival : intervention sur les points de vente des billets et dans les établissements scolaires.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Opérateurs</b>	ANPAA /CSAPA
<b>Partenaires</b>	IREPS FC Acteurs du territoire œuvrant en faveur des jeunes
<b>Éléments facilitateurs</b>	Expertise du CSAPA
<b>Préalables</b>	Recrutement d'un temps d'intervenant social (poste supprimé en 2014)
<b>Programmation de la mise en œuvre et échéancier</b>	A compter de 2017 sur la durée du CLS
<b>Modalités de suivi</b>	Comité de pilotage du Contrat Local de Santé

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de CJC installées sur le Pays Graylois</li> <li>• Temps de présence du travailleur social à la MDA</li> <li>• Nombre et nature d'actions collectives menées au sein de la MDA</li> <li>• Nombre de sessions de formations organisées</li> <li>• Nombre de professionnels formés</li> <li>• Réalisation de la charte de bonne conduite</li> <li>• Nombre de signataires de la charte de bonne conduite</li> <li>• Nombre et nature des actions conduites par les signataires de la charte de bonne conduite</li> <li>• Mise en œuvre des actions de prévention sur le festival ROLLING SAÔNE</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Formation</u> : 11 700 € (3 900 € par an, 1 300 € par session de 7 H)</li> <li>• <u>Personnel</u> : 0,50 ETP assistant de service social (CJC, MDA) : 22 500€ par an. Recrutement indispensable, car l'antenne de Gray est totalement dépourvue de temps d'assistant de service social depuis 2014.</li> <li>• <u>Achat de casques et de bouchons d'oreille (festival)</u> : 840 € par an pour l'achat de 60 boîtes de bouchons d'oreille (14 € l'unité), et 360 € en 2017 uniquement pour l'achat de 15 casques (24 € l'unité)</li> <li>• <u>Coût de la maraude supplémentaire (festival)</u> : 1 700 € par an</li> <li>• <u>Frais de communication (charte)</u> : 2 000 €</li> </ul>
<b>Sources de financement</b>	<p>ARS – ONDAM ou FIR (personnel)  ARS – FIR (actions de communication/formation)  ARS – PRSE (action bruit festival)</p>